

Le Trousseau :

Le résident ou sa famille doit vérifier régulièrement le nécessaire de toilette, l'état du linge, le raccommoder et le renouveler si besoin. L'entretien du linge fragile est assuré par le résident ou sa famille. L'établissement dégage toute responsabilité en cas de perte de linge non marqué.



Courrier

Chaque résident possède la clé de sa boîte aux lettres. Pour l'envoi de votre courrier, une boîte aux lettres (dans le couloir menant au Cantou) est relevée chaque soir pour une expédition le lendemain

La Maison de retraite fournit :

drap, drap housse, taie d'oreiller, de traversin, couvertures, et - classés non feu M1- dessus de lit et voilage.

Le résident devra se munir :

Linge personnel (idéal) :

- 7 chemises de corps / 10 slips,
- 6 chemises de nuit ou pyjamas / 2 robes de chambre,
- 6 robes ou pantalons ou jupes (par saison : été/hiver),
- 6 hauts (chemisiers - tee shirts - pulls - chemises,...),
- 3 gilets,
- 3 torchons (essuie verres) / 6 serviettes de tables,
- 12 gants de toilette et serviettes / 2 draps de bains,
- 7 paires de chaussettes / collants (prévoir un filet de lavage marqué avec fermeture à glissière pour le lavage) / 2 paires de chaussons,
- 1 sac pour une éventuelle hospitalisation.

Une étiquette tissée aux nom et prénom du résident doit être cousue sur tout le linge personnel.

Nécessaire de toilette :

- 1 trousse de toilette.
- 1 gel douche / 1 shampooing.
- Savon + boîte à savon.
- Coton tiges / Coton.
- Eau de toilette / Lait de toilette.
- Dentifrice / brosse à dents / verre à dents / stéradent / colle dentier.
- Brosse à cheveux / peigne.
- Mousse à raser / rasoirs.

**EHPAD Maison Sainte-Anne 3 rue du Boisdet
85520 Jard sur Mer
Tél 02 51 33 40 55**

Les bureaux sont ouverts de 8h30 à 13h15
et de 14h15 à 17h30 du lundi au vendredi

EHPAD Maison Sainte-Anne

3 rue du Boisdet

85520 Jard sur Mer

Tél 02 51 33 40 55

Livret guide

du résident et de sa famille



Pour se détendre au grand air :

A l'entrée, une terrasse avec tables et fauteuils.

1 espace vert à l'arrière du bâtiment

Dans l'unité CANTOU :
1 jardin intérieur
1 patio avec « jardinet »

Ce document a été réalisé pour vous aider à prendre vos repères lors de votre arrivée et ainsi faciliter votre intégration au sein de notre résidence.



Découverte des locaux

Au rez de chaussée :

• L'accueil et les bureaux administratifs de la directrice Madame Roselyne CHAUVEL de l'assistante Madame Frédérique GAUTREAU et de la secrétaire, Madame Patricia JADEAU
Les bureaux sont ouverts de 8h30 à 13h15 et de 14h15 à 17h30 du lundi au vendredi.

- La salle de vie - d'animation
- La salle à manger et salle à manger des invités des résidents
- La salle de réunion
- Le bureau des infirmières et le pôle soins
- 18 chambres et une chambre d'accueil temporaire
- le bureau de l'Infirmière Coordinatrice et de la psychologue,
- le bureau de l'agent technique et de l'animatrice
- L'unité de vie du CANTOU constituée de 12 chambres
- Trois ascenseurs (un près de l'entrée du CANTOU - un face aux escaliers - un près de la Salle à manger/cuisine)

Au 1^{er} étage :

- 35 chambres
- La chapelle où les résidents, familles, personnes de l'extérieur et salariés peuvent s'y recueillir
- un petit salon pour les résidents et leurs familles
- Le salon de coiffure
- Une salle de bain
- Un lieu de détente (vélo/lecture/...)

Repères pratiques pour le quotidien :

Le logement :

La maison de retraite Sainte Anne fournit le lit. Votre mobilier, compatible avec la sécurité (pour certains, un accord sera nécessaire), complète votre aménagement. Un inventaire est réalisé à l'entrée et mis à jour en cas de besoin. La direction se réserve la possibilité de vous demander de réduire le volume de mobilier afin de satisfaire les besoins d'organisation. L'établissement peut éventuellement fournir un chevet, une commode, deux chaises, une table et une armoire. Il est expressément demandé de ne pas faire de trous dans les murs.

Les chambres sont équipées de prises téléphone et télévision. Les démarches pour obtenir la ligne téléphonique sont à effectuer directement auprès du fournisseur (ex Telecom : 1013) par vos soins. La télévision doit avoir moins de 5 ans. Une parabole permet d'obtenir les chaînes câblées. Seules les multiprises avec interrupteur sont autorisées. Vous possédez une clé de votre chambre que vous pouvez laisser à l'accueil en votre absence.

La restauration :

Le petit déjeuner est servi en chambre entre 8h et 8h30.

Le déjeuner et le dîner sont servis en Salle à Manger à 12h et 18h30 sauf le dimanche et jour férié : 11h30 et 18h15. Si vous souhaitez déjeuner à l'extérieur de l'établissement, vos absences aux repas doivent être signalées. Une collation est distribuée entre 15h et 16h.

Une prise en charge personnalisée peut être apportée (régime, repas en chambre,...)

Sur réservation, une petite salle à manger est à votre disposition pour inviter vos proches à déjeuner. Tout comme la salle de réunion peut vous permettre de recevoir en plus grand nombre de personnes, mais de façon autonome.

Les animations :

Sorties à pieds ou en fauteuil avec le personnel et des bénévoles mais aussi en minibus, à la journée ou demi-journée. Sorties « courses » également. A la maison de retraite, différentes animations gratuites sont ouvertes aux résidents (gym, jeux divers -cartes, scrabble, domino, loto,...- goûter terrasse, repas dehors, folklore, musique, ...) et bien sûr, des activités cuisines plus particulièrement au Cantou.

Pour les volontaires, des spectacles (parfois payants) à l'extérieur (chorales, théâtre, cinéma,...) sont proposés.

Des rencontres inter-générationnelles avec les écoles primaires, le centre de loisirs ont lieu régulièrement.

Des temps d'échanges (psychologue, Clic,...) sont aussi proposés.

Service médical :

Le résident (ou sa famille ou son tuteur) choisit son intervenant (médecin, kinésithérapeute, pédicure, pharmacie...). Seul, ou avec l'aide de l'infirmière, le résident appelle cet intervenant en fonction de ses besoins et organise les transports éventuels. La maison de retraite transmet les prescriptions à la pharmacie, mais n'accompagne pas le résident à un rendez-vous à l'extérieur.

Le règlement de ces prestations reste à la charge du résident.

Pour les besoins d'expédition ou de réexpédition vers la personne référente, des enveloppes timbrées doivent être fournies.

Chaque résident doit se prémunir d'un thermomètre digital. L'infirmière peut prendre en charge la préparation et la distribution des médicaments.

Hospitalisation :

L'hôpital de secteur est celui des Sables d'Olonne ; en cas d'hospitalisation programmée, le résident a le libre choix du lieu d'hospitalisation.

L'infirmière prévient la famille (personne référente) de l'hospitalisation du résident et prend régulièrement de ses nouvelles. Le personnel prépare un trousseau minimum.

La famille prend en charge le linge pendant le séjour, la maison de retraite reste néanmoins à disposition pour l'entretien.

Laboratoire :

La Maison de retraite est en lien avec le Laboratoire Biorylis de Talmont Saint Hilaire.

Relations avec l'extérieur :

- Un salon est à disposition de la coiffeuse de votre choix à l'étage.
- Les bénévoles du Service Evangélique des Malades (SEM) peuvent rendre visite aux résidents qui le souhaitent.
- Une « boutique » vous permet de vous dépanner en produit d'hygiène, gâteaux et confiserie.
- Un fauteuil roulant est à votre disposition pour une promenade.
- Les journaux « Ouest France » et « Les Sables » peuvent être lus (sur place, dans la salle de vie).
- Messe ou temps de prière à la chapelle de la maison de retraite le mercredi à 11h.



Le personnel administratif et d'animation, l'agent d'entretien, l'équipe cuisine, les agents de service hôtelier, les agents soins, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, infirmières, la psychologue et le médecin coordonnateur forment une équipe pour assurer un accompagnement 24h/24h la présence de 2 personnes par nuit permet une surveillance par des passages réguliers.